



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# CACES® R486A - PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES

Dernière mise à jour le 17/07/2023.

## OBJECTIF

Obtenir le(s) CACES® R486A des catégorie(s) concernée(s)

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de maîtriser la conduite des Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnes
- Connaître les règles d'une conduite en sécurité
- Connaître sa machine pour mieux l'utiliser
- Assurer l'entretien simple de sa PEMP



Tarif	NOUS CONSULTER
Réf.	PRO-000016
Contact	0524285660 contact@cofas.fr www.cofas.fr

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant travailler avec des PEMP ou nacelles, même occasionnellement

## PRÉ-REQUIS

- Parler et lire le français
- Aucune contre indication médicale

## MODALITÉS D'ACCÈS

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP





La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à b.cazaubon@cofas.fr

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Enseignement théorique multimédia Pratique sur plusieurs types de PEMP (thermique et/ou électrique) Conduite sur natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur Exercices pratiques sur plateau technique

 Niveau <b>Autres formations professionnelles continues</b>	 Modalité <b>Présentiel</b>	 Effectif par session <b>1 mini &gt; 6 maxi</b>	 Durée <b>21 heures / 3 jour(s)</b>
--	--	---	--



## PROGRAMME

### LA LEGISLATION ACTUELLE

- Avoir des notions sur la responsabilité pénale, civile ou morale en cas d'accident
- Décret du 2 décembre 1998, articles R. 231-34 à 44 du Code du travail,
- Les différentes instances et leurs fonctions
- Recommandation R486A de la CNAMTS
- Les différentes catégories de PEMP et leurs conditions d'utilisation

### TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES PEMP

- Les caractéristiques de la machine, les différents documents obligatoires
- Le poste de commandes
- Les différents organes mécaniques de la PEMP
- Les dispositifs de sécurité
- Les batteries d'accumulateurs, le moteur thermique
- Le circuit hydraulique
- La classification des PEMP (catégories A ou B)
- La maintenance de premier niveau

### SECURITE ET COMPORTEMENT

- Les consignes d'utilisation
- La stabilité du châssis, la capacité de levage (abaque)
- Les précautions liées à l'environnement de travail
- Port des EPI et réglage du Harnais et de la longe
- Les consignes de sécurité en fonction du vent
- Les nuisances sonores
- Les gestes de commandement

### LES REGLES D'UTILISATION ET DE CONDUITE

- La prise de poste, l'adéquation engin/travail confié
- Positionnement du châssis en fonctions des tâches à réaliser
- Signalisation de la zone de travail
- Les différents déplacements possibles de la nacelle
- Les manœuvres de secours ou d'urgence
- La fin de poste, savoir rendre compte

### INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs CACES®

### ÉVALUATION

Tests théorique et pratique CACES®

### ATTRIBUTION FINALE

Certificat CACES® R486A

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES® R486A - Plateformes élévatrices mobiles de personnes